

La grande distribution, un acteur clef de l'éco-conception à l'éco-consommation

Actions de prévention

Achats éco-responsables
Région : Ile-de-France

Mots clés : grande distribution | achats | prévention des déchets



Collectivité

Conseil Régional d'Ile-de-France

Direction de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie
Service Prévention et Gestion des Déchets
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris

Partenariats

Collectivités engagées dans des PLP
Enseignes de la grande distribution

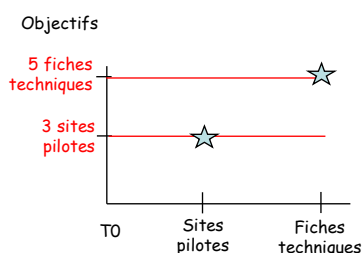
Date de lancement

Décembre 2010 (1^{ère} réunion du groupe de travail)

Objectifs

Définir et mettre en œuvre des actions pour

- mobiliser la grande distribution
- accompagner la mise en œuvre de bonnes pratiques et les faire connaître



Résumé :

L'objectif était de **mobiliser les enseignes de la grande distribution** et les collectivités engagées dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP) **pour tester et mettre en œuvre des actions communes en matière de prévention** de la production de déchets.

Les enseignes et les collectivités ont été accompagnées dans le cadre de sites pilotes. Afin de diffuser l'information et de mettre en contact les acteurs, un groupe de travail régional a été créé.

Pourquoi agir ?

Le Plan de Réduction des Déchets en Ile-de-France (PREDIF) avait pour objectif de promouvoir la prévention des déchets sur l'ensemble du territoire francilien. Il s'agissait d'un plan d'actions constitué de 23 actions.

- **La grande distribution : une place prépondérante au sein du commerce de détail**

La grande distribution représentait en 2008 environ 70% des parts de marché des produits alimentaires et non alimentaires. Pour les retombées potentielles d'opérations de prévention des déchets sur ce secteur, le PREDIF comportait une action intitulée « la grande distribution, un acteur clef de la prévention »

- **La Région : un catalyseur de collaborations entre collectivités et grande distribution**

Cette action a permis de constituer un groupe de travail réunissant des collectivités volontaires (une douzaine) et des acteurs de la grande distribution.

La grande distribution, un acteur clef de l'éco-conception à l'éco-consommation

Planning

Décision : 2010
Préparation : 2 fois 3 mois
Opérationnel : 2010
Durée de l'action : 4 ans (terminée en 2014)

Coûts

Mission d'assistance : 124 922 €TTC
Edition du livret : services de la Région

Moyens humains

Région : plusieurs jours ETP

Bilan en chiffres

3 sites pilotes de juin à octobre 2012
3 autres sites pilotes de novembre 2013 à décembre 2014
19 magasins ou fédérations rencontrés et présents lors des réunions régionales
1 livret "prévention et grande distribution" contenant 5 fiches méthodologiques pour agir

Lien fiche action-résultat :

<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/la-grande-distribution-un-acteur-clef-de-l-eco-conception-l-eco-consommation>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :
<http://espaceprojets.iledefrance.fr/jah/ia/Jahia/site/projets/pid/5858>

Contacts

Région Ile-de-France
E-mail : plansdechets@iledefrance.fr

ADEME Ile-de-France
E-mail : valerie.jouvin@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- En amont : l'élaboration de la stratégie

L'opération a commencé par la réalisation d'une étude sur l'organisation de la grande distribution et de ses actions de prévention déjà menées sur la région. Cette première phase a abouti à l'élaboration de la stratégie régionale d'intervention, déclinée en cinq étapes :

- Sensibilisation des responsables des magasins
- Mise en réseau des PLP avec les magasins
- Mise en œuvre d'actions sur des sites pilotes
- Engagement des enseignes (label ou charte)
- Valorisation des enseignes engagées

- Mise en réseau des PLP avec les magasins

Le réseau a été constitué par le biais du groupe de travail régional "Grande distribution".

- Six sites pilotes

Les sites pilotes ont été portés par un magasin et une collectivité. Pour les trois premiers sites pilotes, chaque site a choisi une thématique spécifique : éco-consommation par le biais de coaching de foyers témoins (magasin Carrefour / commune de Gennevilliers), réduction des déchets avec la promotion de fournitures scolaires éco-responsables (magasin Leclerc / SMICTOM Lombric), réemploi et réparation des D3E (magasin Auchan / syndicat Emeraude).

Les trois sites pilotes suivants ont eu une approche plus générale ; il s'agissait de l'enseigne Leroy Merlin avec le SIETREM de Lagny et le SMITOM Lombric, et de l'enseigne Botanic avec la CA du Mont Valérien.

Le principal facteur de réussite de ces opérations est la forte implication des deux parties (magasin / collectivité). Si le suivi d'indicateurs de résultat a été difficile, le bilan est positif puisque les sites souhaitent poursuivre leur partenariat sur d'autres actions.

- Rédaction de 5 fiches méthodologiques

Grâce aux retours d'expériences des sites pilotes, cinq fiches méthodologiques ont été éditées. Elles sont disponibles sur le site internet de la collectivité (lien ci-contre) et ont pour sujet :

- Coacher les consommateurs
- La vente en vrac
- Le drive
- Les plates-formes de déballage
- Jardiner au naturel

Le « plus » de l'opération

Cette opération a permis de mettre en réseau collectivités et grande distribution, notamment lors d'une matinée technique régionale « prévention des déchets et grande distribution » organisée en juin 2012.

Reproductibilité

La mise en place de sites pilotes entre collectivités et enseignes est reproductible.